

MUNICIPALES : UNE FORTE STABILITÉ DES MAIRES ÉLUS AU PREMIER TOUR

Émeric Bréhier, Sébastien Roy

23/05/2020

Dans le cadre du dossier que la Fondation consacre au décryptage du premier tour des élections municipales du 15 mars dernier – alors que le Premier ministre vient d’annoncer la tenue du second le 28 juin prochain –, Émeric Bréhier et Sébastien Roy reviennent sur la stabilité des équipes municipales élues dès le premier tour de scrutin.

Notre pays compte 35 000 communes, 34 839 pour être précis. À leurs têtes, des maires qui restent les élus les plus appréciés de nos concitoyens. En effet, le maire demeure l’élu le plus respecté et le plus apprécié. Le maire étant ressenti comme proche des électeurs en prise avec leur quotidien, c’est cette proximité qui est peut-être la clé pour comprendre que le maire détient un mandat dont finalement l’image est la moins démonétisée aux yeux des Français.

Cette étude est circonscrite à l’étude du résultat du premier tour des élections municipales de 2020 dans les quelque 941 villes de plus de 10 000 habitants.

Si le détail de cette note ne s’intéressera donc qu’à cette petite partie, pour autant elle donne déjà un enseignement sur le reste des communes de France. Sur les 941 communes de plus de 10 000 habitants, 489 ont vu leur maire être désigné (même si, bien évidemment, juridiquement il ne le sera que lors de la réunion d’installation du conseil municipal) au soir du premier tour. Cela signifie qu’environ 29 500 maires ont été désignés dans les 34 000 communes de moins de 10 000 habitants, soit plus de 86%.

Mais penchons-nous plus avant maintenant sur ce qui est sorti des urnes le 15 mars dernier au soir pour les 941 communes de plus de 10 000 habitants. 489 maires ont été élus, soit 51,97%. Dans le détail, si on regarde par strates, cela donne la ventilation suivante :

- 6 dans des villes de plus de 100 000 habitants soit 15,38% de maires élus ;
- 33 dans des villes entre 50 et 99 999 habitants soit 43,42% de maires élus ;
- 31 dans des villes entre 40 et 49 999 habitants, soit 55,36% de maires élus ;
- 43 dans des villes entre 30 et 39 999 habitants, soit 56,58% de maires élus ;

- 98 dans des villes entre 20 et 29 999 habitants, soit 52,69% de maires élus ;
- 278 dans des villes entre 10 et 19 999 habitants, soit 56,25% de maires élus.

On notera que la plus grande ville qui a élu son maire au premier tour est Reims qui compte quelque 183 000 habitants. Les grandes métropoles régionales n'ont donc pas conclu l'élection au premier tour. Il est aussi utile de constater qu'en dessous de 49 999 habitants le taux de réélection est très stable, oscillant entre 52 et 56%.

Enfin, pour les trois villes où l'élection se tient par arrondissement – Paris, Lyon, Marseille –, aucun arrondissement n'a été conquis au premier tour, sauf Rachida Dati dans le 7ème arrondissement de Paris.

Si l'on regarde ensuite par région, on notera tout de même quelques disparités, assez notables.

Aquitaine	52,31%
Auvergne-Rhône-Alpes	42,42%
Bourgogne-Franche-Comté	37,50%
Bretagne	51,35%
Centre-Val de Loire	61,76%
Corse	33,33%
Grand Est	57,58%
Hauts-de-France	66,35%
Île-de-France	53,91%
Normandie	52,63%
Occitanie	44,26%

Pays de la Loire	48,98%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	54,65%

La région qui a élu proportionnellement le plus de maires est donc la région des Hauts-de-France suivie par le Centre-Val de Loire ; à l'inverse, les régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes sont celles qui ont connu les taux d'élection les plus faibles.

Stabilité du personnel

Le second phénomène notable est que parmi ces 489 maires élus le 15 mars dernier au soir, seulement 49 d'entre eux ne sont pas des sortants. 89,97% des maires élus lors de ce premier tour étaient donc des sortants.

Ajoutons à cela que seulement 13 maires parmi ces 49 nouveaux maires élus au soir du premier tour ont battu des sortants, comme à Chilly-Mazarin où la candidate du Parti socialiste a battu le maire Les Républicains (LR), à Gien où La République en marche (LREM) a pris la mairie à LR, à Dax où LREM a gagné face au Parti socialiste ou encore à Villetaneuse où un divers gauche a conquis la mairie face à la maire communiste. Les 36 autres nouveaux maires élus n'étaient pas candidats face aux sortants et, le plus souvent, ont accédé au fauteuil de maire à la faveur d'une succession bien organisée, ce qui, là aussi, renforce la thèse d'une très forte stabilité.

On notera que la région Bretagne est marquée par la plus forte instabilité de ce point de vue car si elle a vu l'élection de 51,35% des maires des communes de plus de 10 000 habitants, seuls 57,89% de ses maires étaient des sortants.

	Élus non sortants	Élus face à un sortant
Aquitaine	2	1
Auvergne-Rhône-Alpes	3	
Bourgogne-Franche-Comté		
Bretagne	8	3

	PC	PS	PRG	DVG	EELV	LREM	Mod	DVD	UDI	LR	RN	EXT DRT	Moyenne
Nombre de maires sortants	60	168	4	51	6	30	15	121	72	337	8	5	886*
Répartition par étiquette des maires sortants	6,77%	18,96%	0,45%	5,76%	0,68%	3,39%	1,69%	13,66%	8,13%	38,04%	0,90%	0,56%	100,00%
Nombre de maires élus au premier tour	30	87	2	19	1	13	7	66	32	173	7	1	442
Pourcentage de maires élus au premier tour par rapport au nombre de sortants	50,00%	51,79%	50,00%	37,25%	16,67%	43,33%	46,67%	54,55%	44,44%	51,34%	87,50%	20,00%	49,89%
Répartition par étiquette des maires élus au premier tour	6,79%	19,68%	0,45%	4,30%	0,23%	2,94%	1,58%	14,93%	7,24%	39,14%	1,58%	0,23%	100,00%
Nombre de maires battus au premier tour	1	6		1			1		5	16			30
Pourcentage de maires battus au premier tour	1,67%	3,57%		1,96%			6,67%		6,94%	4,75%			3,39%
Nombre de maires élus au premier tour avec le soutien de LREM		6	1	3					7	20			
Pourcentage de maires élus au premier tour avec le soutien de LREM		6,90%	50,00%	15,79%					21,88%	11,56%			

* Ce chiffre de 886 est le total des maires élus en 2014 qui avaient une étiquette. Le calcul du rapport de force entre les différentes formations politiques a été calculé en excluant les 55 maires sans étiquettes, dans la même logique qui consiste à exclure les blancs et nuls pour calculer les exprimés.

La France insoumise (LFI), Génération-s, le Mouvement républicain et citoyen (MRC) et le Mouvement des citoyens (MDC) ont été sortis du tableau pour des raisons de clarté de lecture, mais le commentaire en tiendra compte.

Le premier cas est le plus facile à étudier : La France insoumise n'avait aucun sortant et n'a aucun entrant. Par ailleurs, la stratégie de LFI pour ces municipales était clairement de ne pas s'afficher en tant que telle, à quelques exceptions près, comme Danielle Simonnet à Paris, dont le score de 5% ne montre pas un redressement par rapport à l'élection européenne de 2019. Génération-s a 3 maires, aucun d'entre eux n'a conservé sa mairie dès le premier tour. Le seul sortant MDC n'a pas été réélu à cette étape. Le MRC, lui, a 3 sortants, dont 1 a été réélu : David Bailleul à Coudekerque-Branche dans le Nord (59).

Pour les autres formations politiques, c'est un jeu à somme nulle, ou presque.

Les Républicains (LR), qui comptait 337 sortants, a vu 173 maires LR élus dès le premier tour en 2020, ce qui représentait 38,04% des maires en 2014 et représente, à ce stade, en 2020, 39,14% des maires d'ores et déjà élus. Pour le Parti socialiste, avec 87 maires élus au regard de ses 168 sortants, il conserve, lui aussi, ses positions : il pesait 18,96% des maires en 2014 et pèse, au soir du premier tour, 19,68%. On notera également que c'est en Aquitaine que le Parti socialiste obtient proportionnellement le plus d'élus en pesant 35,29% des maires des villes de plus de 10 000 habitants alors que LR réalise son meilleur score en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), où il pèse pour 55,32% des maires élus. *A contrario*, ils réalisent respectivement leurs plus mauvaises performances en Auvergne-Rhône-Alpes pour le Parti socialiste (9,52%) et en Bretagne pour LR (5,26%).

On notera donc que le Parti socialiste reste sur une implantation qui le voit exister dans chaque région, y compris dans des régions où on le dit souvent disparu, comme la région Grand Est où il représente 13,16% des maires des villes de plus de 10 000 habitants. LR reste presque inexistant dans certaines régions, comme on l'a vu en Bretagne (5,26% de maires), mais ceci étant sans doute à mettre en rapport avec la faiblesse générale de la droite dans la région bretonne : l'Union des démocrates et des indépendants (UDI) ne pèse que pour 5,26% des maires et les maires divers droite ne représentent que 15,79% du total des maires de la région.

On notera que le Parti communiste voit 30 de ses 60 maires sortants être réélus dès le premier tour, ce qui lui confère un niveau de réélection à peine inférieur à la moyenne de réélection. Cette performance allant jusqu'à la réélection de Patrice Bessac à Montreuil, seul maire de gauche réélu dans les villes de plus de 100 000 habitants. Enfin, on notera tout de même que cette implantation demeure très concentrée sur certaines régions : en effet 10 de ses 30 maires sont élus en Île-de-France et 5 d'entre eux dans les Hauts-de-France.

L'UDI, quant à elle, voit la reconduction de 44,44% de ses sortants avec 32 réélections pour 72

sortants, ce qui la place plus de 6 points sous la moyenne de réélection. L'UDI se voit aussi en léger recul. En effet, elle pèse 7,22% des maires élus alors qu'en 2014 8,14% des maires avaient été élus sous sa bannière. L'émergence d'Agir aurait-elle peut-être plus impactée la formation centriste que LR ?

Concernant les maires divers droite et divers gauche, le premier point à noter est la disparité. En effet, les élections de 2014 avaient vu l'élection de 13,66% de maires divers droite pour 5,76% de divers gauche. Le premier tour de 2020 confirme, voire accentue, cette tendance, car, avec un taux de réélection inférieur, les maires divers gauche passent de 5,76% du total des maires à 4,29%, alors que les divers droite progressent, en passant de 13,66% à 14,90%.

Si l'on s'intéresse maintenant à l'extrême droite, on retiendra deux faits. En premier lieu, le premier tour des municipales de 2020 aura vu la victoire de ses 7 maires sortants du Rassemblement national (RN) dans les villes de plus de 10 000 habitants, 100%. Dans un second temps, par contre, pour les maires d'extrême droite non RN, seulement 2 sur 6 se voient réélus dès ce premier tour, Robert Ménard, à Béziers, et Véronique Besse, la maire MPF des Herbiers dans les Pays de la Loire. Mais, en ce qui concerne le RN, ce niveau impressionnant de réélection est sans doute un trompe-l'œil car, sur ce premier tour, le RN marque un recul, tant en termes de score que de nombre de candidats par rapport aux municipales de 2014.

On notera également la contre-performance de Europe Écologie-Les Verts (EELV). Sur ses 6 maires sortants, 1 seul est réélu, ce qui fait un taux de réélection qui chute à 16,67%, loin de la moyenne. On pourra objecter que 6 maires représentent un faible échantillon. Mais ce mauvais score est à mettre en regard des performances du RN, qui, sur un échantillon comparable, passe, quant à lui, à 100% de ses sortants.

Pour le MoDem, ce premier tour marque peut-être un léger tassement avec 7 élus pour 15 sortants. Mais ce point est à manier avec précaution car, avec un taux de réélection de plus de 44%, ceci reste ténu.

Enfin, regardons LREM, absent du scrutin de 2014. On aura tous à l'esprit que ses 30 sortants n'avaient donc pas été élus sous la bannière présidentielle six ans plus tôt. On notera aussi que sur les 13 maires LREM élus au premier tour, 4 sont des vainqueurs face à des maires sortants, 2 contre des maires LR à Gien (Centre-Val de Loire) et à Bruz (Bretagne), 1 contre la maire Parti socialiste à Dax (Nouvelle-Aquitaine) et 1 contre un maire UDI de Chauny (Grand Est). Fait unique, 30% des fauteuils de maires sont des conquêtes. Ce qui veut aussi dire que seuls 30% des maires qui avaient pris l'étiquette LREM sont réélus, ce qui, là aussi, marque une contre-performance qui

tempère les quatre victoires qui auraient pu laisser croire à une poussée de LREM.

À l'issue du premier tour du 15 mars 2020, on ne peut donc que constater globalement une très forte stabilité des exécutifs municipaux, au profit, à l'évidence, des deux partis principaux de l'ancien monde, LR et Parti socialiste. Et plus particulièrement sans doute encore au profit du premier tant ce dernier était parvenu à conquérir un nombre de municipalités sur la gauche lors du dernier renouvellement de 2014. Cette stabilité sera-t-elle pour autant confirmée à l'occasion du second tour le 28 juin prochain ?